

Des travaux d'ampleur sont-ils vraiment nécessaires ?

- Après plusieurs années à réparer la bache et les berges, à colmater les fuites, à tenter de maintenir les ouvrages, l'entretien du plan d'eau était devenu coûteux et insatisfaisant. Il devenait incontournable de lancer une restauration plus pérenne sur du long terme.
- La butte dont l'utilité posait question se dégradait. La végétation qui y poussait ne s'harmonisait pas avec le reste du parc.
- La cascade a perdu son éclat d'antan. Le temps et les éléments ont laissé des marques (trous, moisissures, etc.)
- Les cheminements du parc en béton lavé avec des écarts de dénivelés rendaient la marche difficile et présentaient des risques de chutes pour les piétons sur certains secteurs. L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite devait être améliorée.



Pourquoi ne pas se contenter d'un simple remplacement de la bache et une rénovation "à l'identique" ?

Nous avons fait appel à des spécialistes qui ont diagnostiqué des problèmes de décollement de la bache et de sa fragilisation à cause des fuites répétées. Nous avons étudié plusieurs solutions. Il fallait au minimum procéder à une vidange ainsi qu'un changement complet de la couche de fond et de la bache. Il était également nécessaire de restaurer entièrement les berges afin d'assurer l'étanchéité, de mettre en place un dispositif anti-remontée de nappe pour éviter la formation de "bulle" ainsi que refaire les cheminements et les abords du plan d'eau qui auraient été abîmés par les engins de chantier.

Pourquoi ne pas se limiter à la rénovation du bassin ?

Le coût de cette "simple" opération s'élevait à plus de 1 300 000€ sans que cela n'apporte d'amélioration notable à cet espace si apprécié et alors que d'autres parties du parc présentaient également des signes de vétusté (cascades, rochers, cheminements...).



Pourquoi ne pas conserver et rénover la cascade ?

- Le système d'oxygénation de l'eau par la cascade ne fonctionne pas. La qualité de l'eau s'est dégradée au fil du temps avec un développement de mousses et déchets flottants à la surface. Les analyses de la qualité de l'eau sont très mauvaises.
- Un nouveau système d'oxygénation beaucoup plus performant est nécessaire pour assurer une qualité de l'eau acceptable avec moins de prolifération bactérienne.
- La conserver aurait nécessité un double système de pompes, coûteux à l'entretien car sujet à défaillance régulière.





Des premières réflexions... au projet

Un parc de 20 hectares en coeur de ville : un atout et le symbole identitaire de Dainville



Un projet essentiel pour Dainville avec quelques incontournables dès les premières réflexions

- Assurer la **pérennité du Parc** et renforcer ce **lieu de rassemblement et d'identité**
- Conforter le **rôle de trait d'union** entre les quartiers
- Accroître la valeur paysagère et **favoriser la place de la nature** dans cet écrin de verdure
- Mieux gérer la coupure de l'avenue Lavoisier et **reconnecter les différents espaces du parc**
- Favoriser et conforter **les déplacements doux**
- Permettre **l'accueil de manifestations culturelles et conviviales** en imaginant des lieux propices à la tenue de spectacles

Diagnostic initial



Emprise retenue du projet



Le plan d'eau actuel



La grande plaine conservée

La démarche participative



Mobilisation de citoyens volontaires autour de trois thématiques :

- les aspects techniques du parc
- la biodiversité
- les usages du parc



Plus de 400 personnes se sont exprimées

Evaluation de la faune et la flore présentes sur le Centre vert



Atelier écologique avec les CM1/CM2 des écoles

approche des pratiques scientifiques avec un dainvillois, professeur de SVT, échantillonnage de la diversité des plantes et insectes pollinisateurs dans les pelouses, détermination des essences d'arbres, mesures de températures.

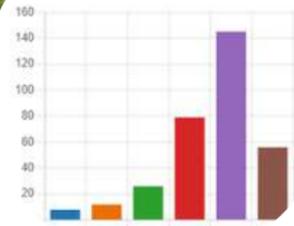


Balade-diagnostic sur l'état du Parc



Questionnaire destiné aux dainvillois

- 87% des répondants sont dainvillois
- 59% ont entre 26 et 60 ans
- plus de 80% des usagers sont satisfaits du parc mais **plus de 50% ont évoqué un état vieillissant et insatisfaisant des équipements**
- 25% des répondants souhaitent du mobilier de pique-nique
- 18% souhaitent plus d'ombre et de plantation



Restitution du travail des trois groupes



Extraits des souhaits et questionnements que vous avez exprimé lors des ateliers et de l'enquête :

Renaturaliser le bassin

Favoriser le contact à l'eau et
Proposer des jeux d'eau

Réaménager le bassin tout en le conservant à son emplacement

Planter de l'ombre

Conservé au maximum les arbres existants

Faut-il conserver la cascade très vieillissante ?

La place du vélo dans le Parc

Que faire de la butte peu utilisée ?

Améliorer le liaisonnement des différents espaces du parc

La communauté des oiseaux fera-t-elle l'objet d'un plan de gestion ?

Pourquoi pas un kiosque à musique ou un promontoire pour observer les oiseaux ?



Ces expressions sont devenues la feuille de route du paysagiste



AUTOUR DE L'EAU

> Vos souhaits

1. Réaménager le bassin tout en conservant son emplacement et avec une infrastructure la moins artificielle possible
2. Favoriser le contact direct et ludique avec l'eau

> Vos constats



Une bâche fortement détériorée

Une eau de mauvaise qualité

Un affaissement des berges conduisant à de nombreuses fuites et un niveau d'eau qui baisse régulièrement



La cascade artificielle délabrée



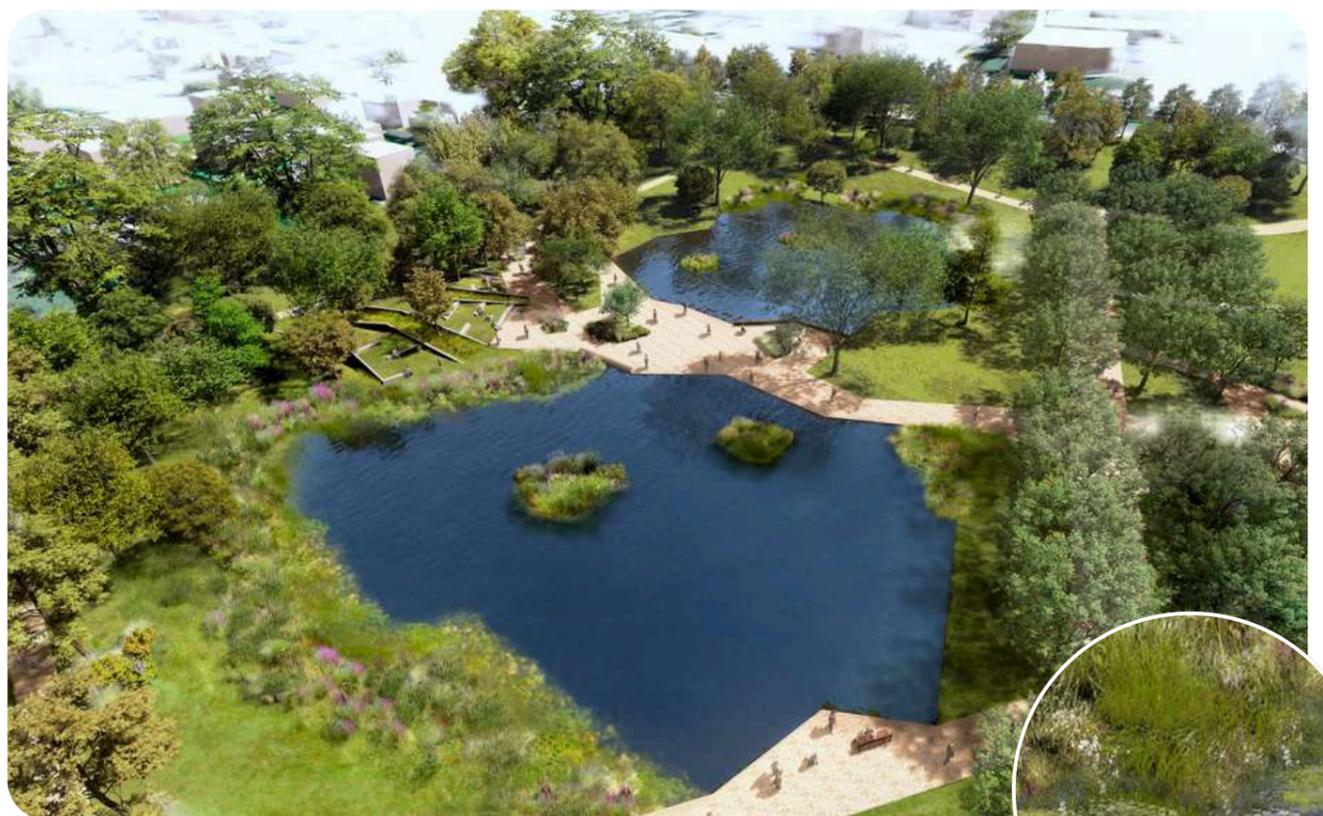
Le projet prévoit

Un plan d'eau implanté sur le même emplacement que l'actuel

c'est aussi moins de terrassement en phase travaux et donc un chantier qui produit moins de CO2.

Emprise surface en eau projetée 3800m²

Emprise bassin actuel 3800m²



Un nouveau rapport à l'eau :



Création de sous-espaces aux ambiances contrastées permettant aux usagers de se poser et d'observer la nature autour du plan d'eau.

Des aménagements plus modernes et un bassin plus naturel

Des berges en pente douce et plantées remplaceront les berges en béton.

Légende

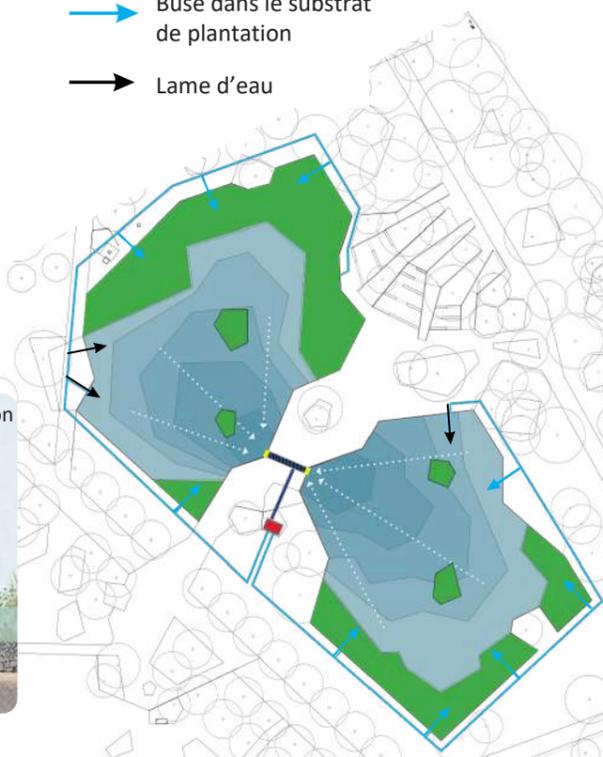
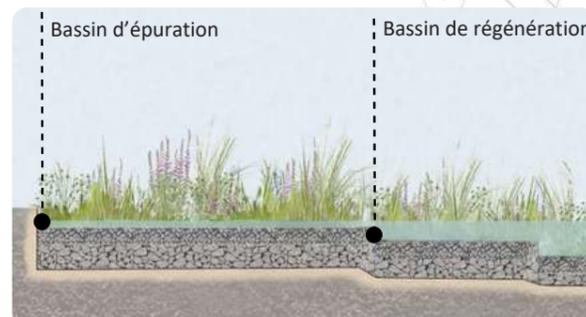
- Buse dans le substrat de plantation
- Lame d'eau

Une qualité de l'eau nettement améliorée

Un système de pompage modernisé avec une filtration par lagunage : un procédé naturel et respectueux de l'environnement, qui contribue à un écosystème aquatique équilibré et garantit une eau claire et saine.



Un système de filtration et d'oxygénation améliorant la qualité écologique de l'eau. Cette solution sera plus efficace



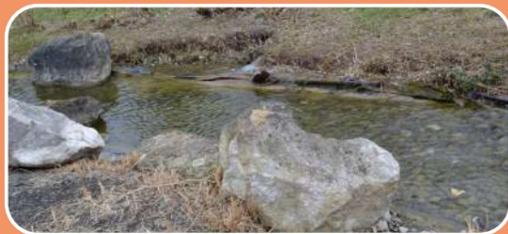


> Vos souhaits

1. Améliorer la biodiversité du Parc
2. Renaturer le bassin avec des zones plus sauvages et tranquilles

> Vos constats

Des faux rochers abîmés et désuets



Des berges en béton incompatibles avec le développement de végétations

Une biodiversité limitée

Trop de zones de pelouse uniformes



La cascade ne joue pas son rôle d'oxygénation de l'eau

Le projet prévoit

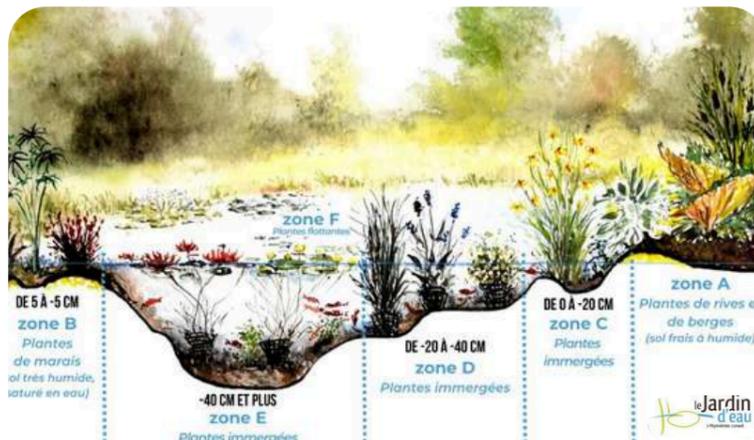
Des berges aquatiques



Des berges plantées avec un éventail de plantes héliophytes, hydrophytes et amphiphytes qui offriront un gradient de biodiversité selon le niveau d'immersion et contribueront au corridor vert et bleu pour la faune augmentant la biodiversité tout en réduisant les températures et les émissions de CO2.

Des berges naturelles avec une profondeur de bassin étagée favorisant l'implantation de plantes filtrantes et une diversité d'habitat pour la faune (zone de refuge, zone de frayère, zone d'ombre)

Une filtration de l'eau par lagunage



Un système d'oxygénation et de filtration naturel par lagunage améliorant la qualité écologique de l'eau et favorisant la biodiversité des plantes et des espèces animales.

Des îlots végétalisés

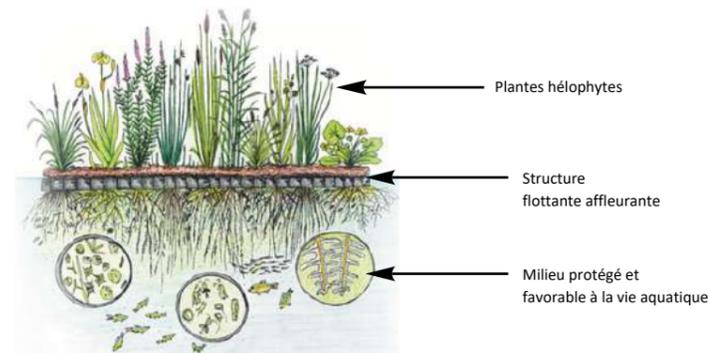
Ces îlots créeront de nouveaux écosystèmes favorables aux espèces piscicoles et à la faune aquatique. Ils offriront un habitat et un refuge aux batraciens et aux poissons en cas de fortes chaleurs.

Ils seront protégés par un caillebotis qui limite la détérioration par les canards.



Une faune variée

grâce à la diversité des habitats



Une gestion différenciée des espaces et des essences adaptées



Choix d'arbres, arbustes, graminées et vivaces variés et adaptés à notre climat, favorisant un développement durable, nécessitant peu d'entretien et d'arrosage, tout en soutenant la biodiversité avec des plantes mellifères et en optimisant l'humidité du sol.

Des espaces polyvalents seront entretenus régulièrement par tonte, tandis que les zones moins fréquentées ou adjacentes à des milieux naturels et aquatiques seront fauchées une à deux fois par an.

La gestion différenciée permet de créer des îlots de fraîcheur, fort utiles face au changement climatique





RENFORCER LA PRESENCE DE L'ARBRE

> Vos souhaits

1. Conserver un maximum les arbres existants, a minima compenser par la plantation de nouveaux sujets
2. Aménager des zones ombragées

> Vos constats



Une majorité d'arbres d'essence locale mais également quelques espèces exotiques : séquoia, arancia, arbre de judée

Une diversité d'oiseaux (18 espèces) classique pour un parc urbain



Des arbres majoritairement plantés il y a 25 ans lors de la création du Parc



Le projet prévoit

Un maximum d'arbres conservés et une large compensation



Les arbres sont essentiels

Environ **450 arbres** ont été recensés sur le périmètre concerné. Une trentaine d'arbres devront probablement être abattus et **plus de 291 arbres seront plantés.**

pour capturer le CO2, stocker le carbone, humidifier l'air par évapotranspiration, produire de l'oxygène et piéger les particules, favoriser l'infiltration des eaux de pluie et la biodiversité, enrichir les sols par apport de matière organique.

Des essences soigneusement choisies



Des études de sol et des échanges avec des pépiniéristes ont permis de sélectionner des essences locales d'arbres au port naturel, qui seront plantées dès la première phase des travaux pour favoriser leur développement à long terme.

Une promenade ombragée et la fraîcheur des jardins suspendus

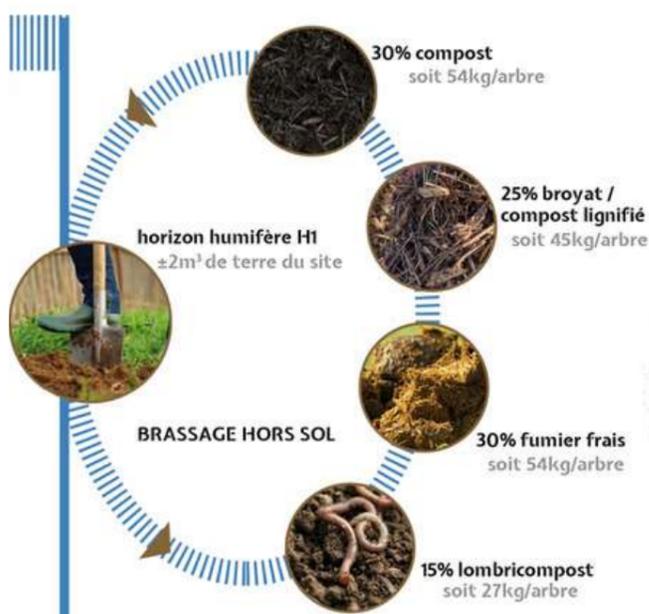


Planter des arbres le long du sentier pour créer des îlots de fraîcheur, une promenade ombragée et une protection contre les vents forts. Les espaces minéralisés (cheminements, pistes cyclables) ne représenteront que 6 % de la surface du Parc.

Moins 4 à 8° C grâce à l'ombre naturelle procurée par les arbres.

Choix de la biodynamisation

L'introduction de micro-organismes indigènes (bactéries, mycorhizes) et de substrats (compost, charbon végétal, etc.) apportera un support indispensable à la prolifération et à l'installation durable des plants d'arbres.



La symbiose entre les champignons mycorhiziens et l'arbre facilite le développement du système racinaire pour permettre une meilleure croissance de l'arbre.



> Vos souhaits

1. Conserver une zone de grande plaine
2. Offrir un lieu et des équipements adaptés aux nombreux usages du parc : détente, balade, événements festifs ou culturels, jeux, pique-nique, etc.
3. Disposer d'une signalétique plus appropriée

> Vos constats :



Un gazon très uniforme et un manque de prairies naturelles



Une butte dont l'usage n'est pas clair et donc mal perçu



Du mobilier

insuffisant (manque de table de pique-nique et de poubelles) et d'aspect démodé



Une signalétique "trop" triste

Le projet prévoit

Un jardin suspendu



La butte existante sera transformée en gradin paysager qui surplombe et domine le bassin au cœur du Centre vert.

Ce nouveau jardin suspendu sera un lieu invitant les usagers à s'asseoir et à profiter du spectacle de nature en hiver comme au printemps. Il pourra également se transformer en gradins face à un espace scénique au pied du bassin, permettant aux riverains et visiteurs, de profiter d'éventuels petits spectacles (musiciens, prestidigitation, compteur, etc.) qui leur seraient offerts lors des journées estivales.



Des îlots de fraîcheur

en créant des espaces ombragés permettant aux usagers de profiter du parc en cas de fortes chaleurs et des brumisateurs (en option) pour un côté ludique



Du mobilier urbain plus intégré



Une ambiance naturelle et calme en cœur de ville tout en conservant une grande plaine pour les grands événements,

L'aménagement prévoit des ambiances différentes afin de satisfaire tous les usagers. La plaine de jeux et les aires de jeux seront conservées.



Une signalétique revisitée et étoffée pour sensibiliser au développement durable

Des nouveaux panneaux d'information avec les itinéraires et les points d'intérêts

Des panneaux de sensibilisation à l'environnement (biodiversité, lutte contre le réchauffement climatique, etc.)



MIEUX VOUS DEPLACER A PIED OU A VELO



> Vos souhaits :

1. Améliorer les liaisons des différents espaces du parc
2. Gérer la place du vélo dans le parc

> Vos constats :



Des revêtements abîmés qui ne favorisent pas l'accessibilité pour tous



Une coupure liée à l'Avenue Lavoisier



Un manque d'éclairage public

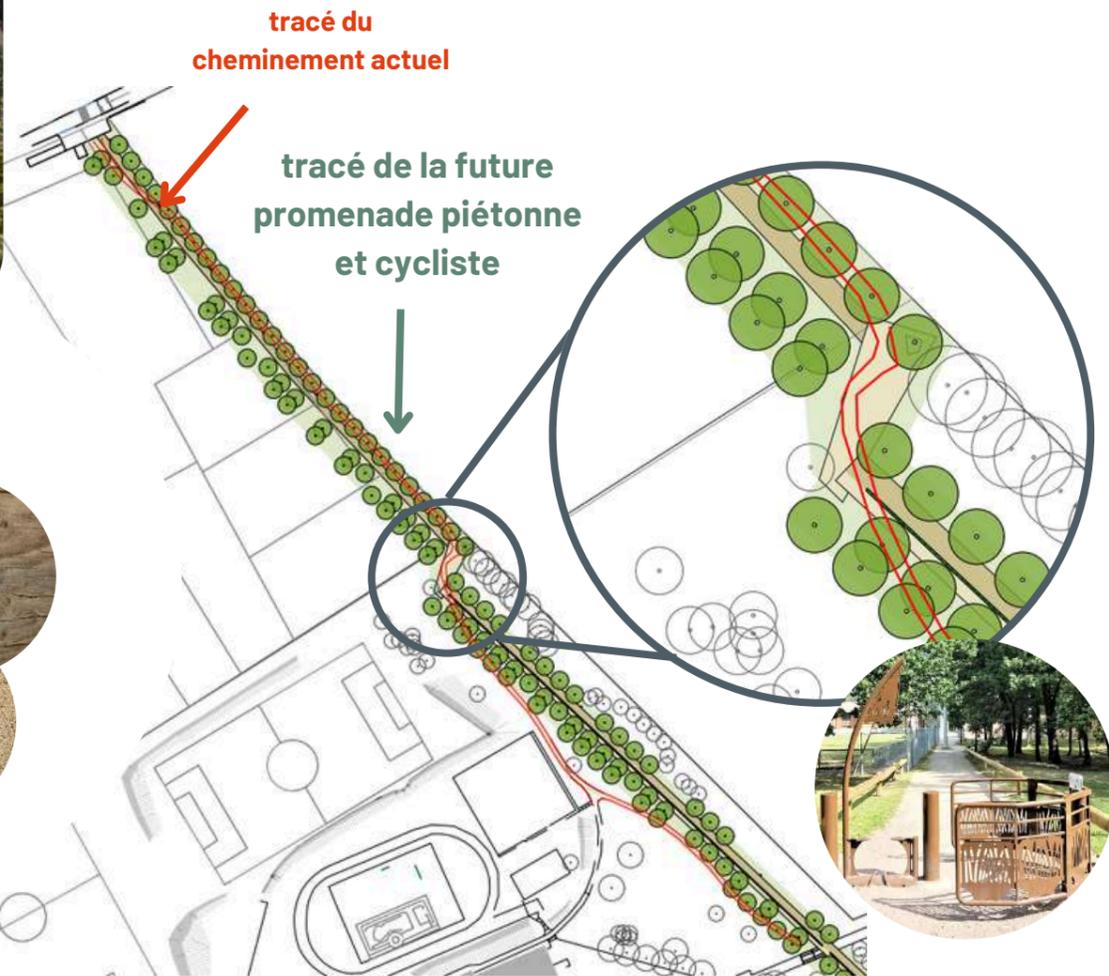
Le projet prévoit

Un renforcement du maillage facilitant les déplacements doux



pour permettre à chacun de profiter des activités sportives, des balades en famille ou simplement se ressourcer

Des aménagements spécifiques et un système de vidéo protection pour sécuriser les déplacements

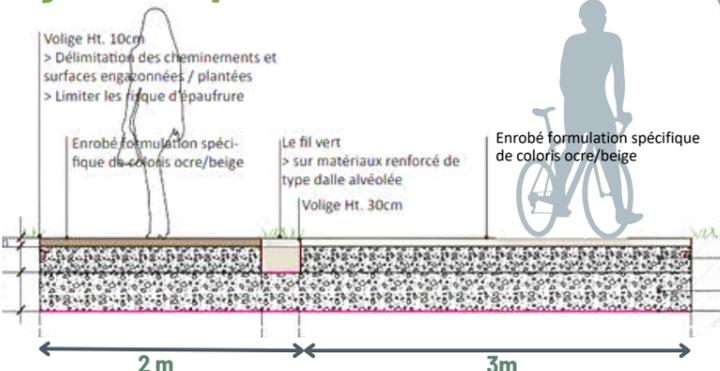


Des revêtements alliant modernité, esthétique et fonctionnalité

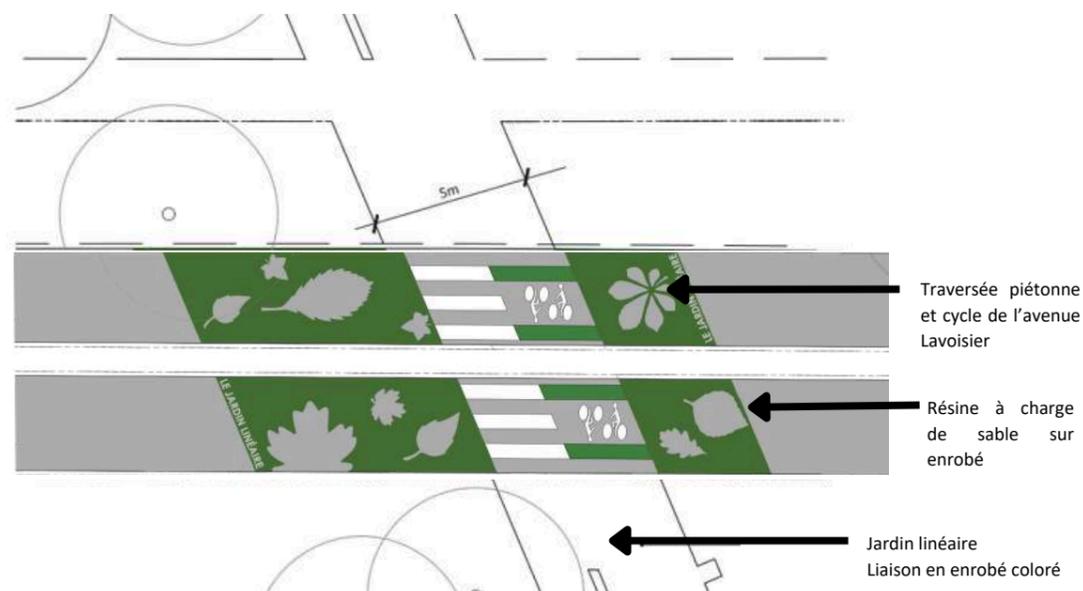
en enrobé ocre-clair et des placettes en pavé de pierre naturelle ocre-beige, pour valoriser les espaces et accueillir des manifestations



Une meilleure cohabitation cycliste-piéton



Une traversée améliorée de l'avenue Lavoisier



Des cheminements éclairés en fonction du passage

Renforcer l'éclairage public du parc avec détection de présence pour la sécurité des usagers tout en respectant la faune et la flore durant la nuit



COMMENT CES TRAVAUX SERONT-ILS FINANCES ?

DES TRAVAUX A HAUTEUR DE 3 494 500 € HT
à confirmer suite aux résultats de l'appel d'offre



à charge de la CUA dans ses domaines de compétences	
Mobilité douce et renaturation	1 300 000 € HT

à charge de la commune dans ses domaines de compétences	
Rénovation du Plan d'eau, éclairage public, mobilier, rénovation des cheminements piétons, gradins, espace scénique	2 194 500 € HT

Un coût de 2 194 500 € à comparer à celui d'une simple remise en état partielle chiffrée au minimum à 1 300 000 €



Pour la commune, le financement sera donc assuré :

- en 2025 : en majorité par les **fonds propres : 1 300 000 €** inscrit au Budget 2025 et un **emprunt de 200 000 €**
- en 2026/2027 : par **des fonds propres évalués à 300 000 €** et selon le montant des subventions obtenues, **un autre emprunt d'un montant maximum de 400 000 €**

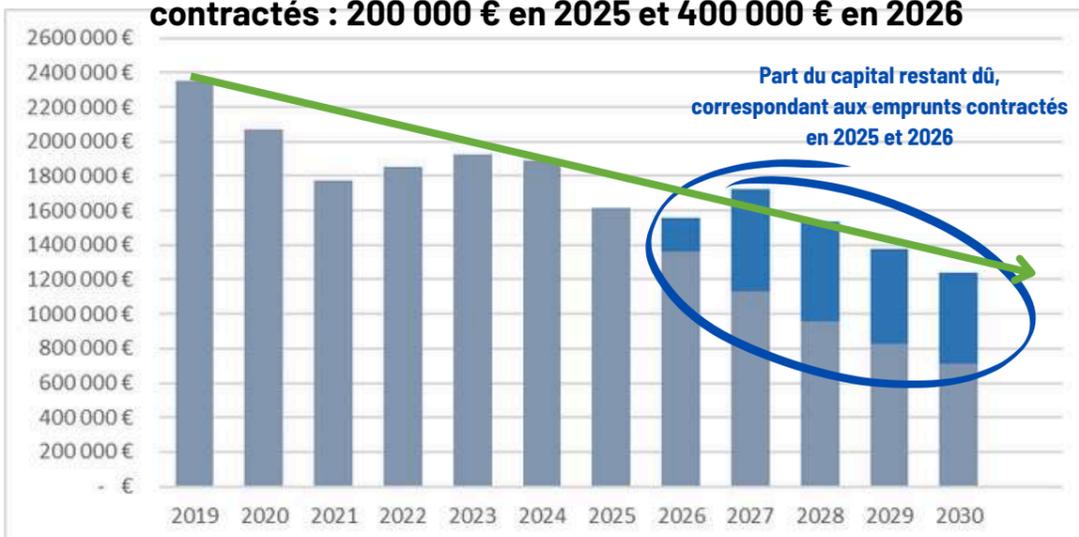
Il n'y aura pas d'augmentation des impôts fonciers pour financer ce projet

Zoom sur la capacité à investir de la commune :

Chaque année la commune récupère de la capacité à investir, sans charge supplémentaire pour les contribuables car de nombreux emprunts arrivent à échéance.

En 2025 et 2026, elle récupère plus de 1 500 000 € de capacité d'emprunt, ce qui reste bien supérieur au 600 000 € maximum nécessaire au projet

Simulation de l'endettement de la commune avec 2 nouveaux emprunts contractés : 200 000 € en 2025 et 400 000 € en 2026



Il est courant de recourir à l'emprunt pour financer un projet de cette importance. Cela avait d'ailleurs été le cas lors des travaux de création du Parc à la fin des années 90.

Après avoir financé ce projet sans recours à l'impôt, la commune restera de surcroît en capacité d'investir pour les années à venir.

